



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale des maisons de jeu CFMJ

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES MAISONS DE JEU

2019

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Liste des abréviations	5
Préface du président	6
Commission fédérale des maisons de jeu	8
Activités de la commission	9
Rencontres et échanges	9
Échanges du secrétariat	10
Relations avec des organismes nationaux.....	10
Relations internationales	11
Extension des concessions	12
Surveillance des maisons de jeu.....	13
Surveillance	13
Exploitation des jeux	13
Autorisation des jeux en ligne	14
Protection sociale.....	14
Lutte contre le blanchiment d'argent	15
Finances et organisation interne.....	15
Les jeux de casino en dehors des maisons de jeu	17
Poursuites pénales	17
Blocage des offres non autorisées en Suisse.....	18
Impôt sur les maisons de jeu.....	19
Produit brut des jeux et impôt sur l'offre de jeu terrestre	19
Produit brut des jeux et impôt sur l'offre de jeu en ligne.....	19
Allègements fiscaux.....	19
Ressources.....	22
Personnel.....	22
Finances.....	22
Annexes	24
Données financières consolidées des maisons de jeu	24
Données financières par maison de jeu	26
Bad Ragaz	26
Baden.....	27
Bâle.....	28

Berne	29
Courrendlin.....	30
Crans-Montana.....	31
Davos	32
Granges-Paccot.....	33
Interlaken	34
Locarno	35
Lugano	36
Lucerne	37
Mendrisio	38
Meyrin	39
Montreux.....	40
Neuchâtel	41
Pfäffikon	42
Schaffhouse	43
St. Gall.....	44
St. Moritz	45
Zurich.....	46

LISTE DES ABRÉVIATIONS

asut	Association suisse des télécommunications
CFMJ	Commission fédérale des maisons de jeu
Comlot	Commission intercantonale des loteries et paris
DED	Dispositif d'enregistrement des données
DFJP	Département fédéral de justice et police
DNS	<i>Domain Name System</i> (système de noms de domaine)
FSC	Fédération suisse des casinos
GREF	<i>Gaming Regulators European Forum</i>
ICE	<i>International Casino Exhibition</i>
IFRS	<i>International Financial Reporting Standards</i> (normes comptables internationales)
LJAR	Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAR; RS 935.51)
MROS	Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent
OAR Casinos	Organisme d'autorégulation des casinos suisses
OFJ	Office fédéral de la justice
OJAR	Ordonnance du 7 novembre 2018 sur les jeux d'argent (OJAR; RS 935.511)
OBA-CFMJ	Ordonnance de la Commission fédérale des maisons de jeu du 12 novembre 2018 concernant les obligations de diligence des maisons de jeu en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (Ordonnance de la CFMJ sur le blanchiment d'argent, OBA-CFMJ ; RS 955.021)
OMJ-DFJP	Ordonnance du DFJP du 7 novembre 2019 sur les maisons de jeu (OMJ-DFJP; RS 935.511.1)
PBJ	Produit brut des jeux
Secrétariat	Secrétariat de la Commission fédérale des maisons de jeu
SUISSEDIGITAL	Association des réseaux de communication
Swiss Gaap RPC	Recommandations relatives à la présentation des comptes de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes
TAF	Tribunal administratif fédéral
TF	Tribunal fédéral

La loi fédérale sur les jeux d'argent (LJA) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Dans le domaine des casinos, la nouvelle loi reprend dans une large mesure la réglementation qu'avait établie la loi sur les maisons de jeu du 18 décembre 1998. La composition de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ), ses tâches et ses compétences n'ont, sur le fond, pas changé, de sorte que ses fonctions de surveillance et de décision se poursuivent dans le cadre existant.

Pour les maisons de jeu en revanche, la nouvelle législation représente un changement fondamental puisqu'elle leur permet désormais de proposer des jeux de casino en ligne. Elles peuvent ainsi depuis 2019 demander une extension de leur concession afin d'obtenir le droit d'exploiter des jeux de casino en ligne. Comme la CFMJ avait lancé les travaux préparatoires et informé les maisons de jeu de cette possibilité avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le Conseil fédéral a déjà pu octroyer six élargissements de concession, et quatre casinos sont déjà actifs en ligne. Les différentes étapes de ce processus ont demandé un travail considérable au secrétariat, qui a notamment dû élaborer des procédures pour la surveillance directe des casinos en ligne.

En 2019, l'un des défis à relever pour la CFMJ a été la qualification des infractions à la loi sur les jeux d'argent, en raison du nouveau système de sanctions. Sous le régime de la loi sur les maisons de jeu, les infractions étaient généralement des contraventions, qui étaient punies par des amendes sans sursis. Avec la nouvelle législation, en revanche, les infractions sont qualifiées de crimes ou de délits, sanctionnés par des peines pécuniaires ou des peines privatives de liberté. Le type de sanction et la quantité de la peine sont déterminés dans le code pénal. Les premières expériences ont montré que, dans la plupart des cas, ce sont des peines

pécuniaires avec sursis, auxquelles peuvent s'ajouter des amendes additionnelles, qui sont prononcées en lieu et place d'amendes sans sursis. Pour l'heure, il n'est pas encore possible de dire si le nouveau système de sanctions a eu l'effet préventif souhaité.

Par ailleurs, les cas pénaux dont les faits sont antérieurs à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation ont engendré un travail supplémentaire en raison du principe de la *lex mitior*. Ce principe consacré par le code pénal prévoit que la loi la plus favorable au contrevenant doit être appliquée lorsque deux législations coexistent. Il a ainsi été nécessaire de comparer, pour les cas concernés, la sanction selon la nouvelle législation à la sanction qui aurait été définie d'après l'ancienne législation pour déterminer quelle loi appliquer.

Le 1^{er} juillet 2019, les dispositions concernant la restriction de l'accès aux offres de jeux d'argent en ligne non autorisées en Suisse sont entrées en vigueur. Le secrétariat a ainsi établi, dans son domaine de compétences, la liste des offres de jeux dont l'accès devait être bloqué. Cette liste a entretemps été mise à jour plusieurs fois.

Pour la deuxième fois consécutive, il a été constaté que le produit brut des jeux des casinos avait augmenté de manière significative par rapport à l'année précédente.

Le 27 novembre 2019, le Conseil fédéral a nommé les membres de la Commission fédérale des maisons de jeu pour la législature 2020 à 2023. À la fin de l'année 2019, deux membres ont quitté la commission : il s'agit de M. Erwin Jutzet, qui occupait la fonction de vice-président, et de Mme Véronique Hermanjat. Ancien conseiller d'État du canton de Fribourg, Erwin Jutzet avait été nommé membre de la CFMJ sur proposition des cantons le 1^{er} janvier 2008.

Erwin Jutzet quitte la commission après douze ans de mandat. Quant à Véronique Hermanjat, elle avait été nommée membre de la commission le 1^{er} janvier 2012. Elle s'en va après deux législatures. La CFMJ remercie Erwin Jutzet et Véronique Hermanjat pour l'excellent travail accompli et pour leurs longues années d'engagement au sein de la commission. Elle formule également ses meilleurs vœux pour leur avenir. Ancien conseiller aux

États du canton du Tessin, l'avocat Fabio Abate a été nommé vice-président. La commission compte également deux nouveaux membres : Adrian Amstutz, ancien conseiller national du canton de Berne, et Maurice Tornay, ancien conseiller d'État du canton du Valais, qui a été nommé sur proposition des cantons.

H. Bürgi

Président

Hermann Bürgi Dr. iur., ancien conseiller aux États et ancien conseiller d'État, avocat, Thurgovie

Vice-président

Erwin Jutzet Ancien conseiller national et ancien conseiller d'État, avocat, Fribourg

Membres

Véronique Hermanjat Schulz Experte diplômée en tourisme, Passion for People SA, Apples ARCAM, Cossonay

Marianne Johanna Hilf Prof. Dr. iur., Université de Berne

Carla Speziali Dr. iur., avocate, Locarno

Hansjörg Znoj Prof. Dr. phil., Université de Berne

Direction du secrétariat

Jean-Marie Jordan Directeur

Ruedi Schneider Directeur suppléant, conseil juridique

Andrea Wolfer Cheffe de la division Enquêtes

Stephanie Boschung Cheffe de la division Surveillance

Jean-Jacques Carron Chef de la section Surveillance des jeux en ligne – Finances et Impôts

Nadine Gumy Cheffe des Services centraux

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

En 2019, les membres de la Commission fédérale des maisons de jeu se sont réunis à six reprises. Ces séances plénières leur ont permis de prendre connaissance des principales affaires traitées par le secrétariat.

Dans le cadre de la lutte contre les jeux d'argent illégaux, qui est l'une des tâches de la CFMJ fixées à l'article 97 LJAr, les nouveautés en la matière ont été au centre de l'attention. Les demandes des casinos pour obtenir le droit d'exploiter des jeux en ligne ont également été au cœur des débats.

La commission a pris acte du rapport établi le 13 mars 2019 par l'Inspectorat des finances du Département fédéral de justice et police (DFJP), qui confirme la bonne tenue des comptes annuels 2018 de la CFMJ.

Pour accomplir son mandat légal de surveillance, la commission mandate des réviseurs chargés d'examiner les comptes annuels des maisons de jeu. Leur rapport explicatif, ainsi que leur rapport financier, par casino, sont alors remis à la commission. Afin que les deux rapports soient adaptés aux exigences de la nouvelle législation, des modèles ont été élaborés en 2019.

Le 1^{er} juillet 2019, les dispositions spécifiques qui restreignent l'accès aux offres de jeux d'argent en ligne non autorisées en Suisse sont entrées en vigueur. Le 3 septembre 2019, la CFMJ a publié sa première liste noire en exécution de ces dispositions ; elle contenait 41 adresses de domaine offrant des jeux de casino non autorisés en Suisse. Par la suite, ce sont au total 110 domaines qui ont été bloqués en 2019.

Consciente que la protection sociale est plus que jamais d'actualité, la commission a pris connaissance avec satisfaction des résultats de l'étude « Jeux de hasard : comportements et problématique en Suisse en 2017 ». Cette étude avait été conjointement commanditée par la CFMJ et la Commission intercantonale des loteries et paris (Comlot).

Enfin, les membres de la commission ont été informés de la nouvelle direction que prendrait la surveillance des maisons de jeu à partir du 1^{er} janvier 2020. En effet, l'ouverture des casinos en ligne légaux engendre de nouveaux défis auxquels la CFMJ doit désormais répondre.

RENCONTRES ET ÉCHANGES

Le 18 février, une rencontre a eu lieu avec des représentants de la Fédération suisse des casinos (FSC). A cette occasion, il a notamment été question de l'évolution du marché dans le domaine des casinos, du blocage des offres de jeux non autorisées et du processus d'attribution des extensions de concession. Afin de contribuer à une politique cohérente et efficace en matière de jeux d'argent, la LJAr a institué un organe de coordination constitué de deux représentants de la CFMJ, d'un représentant de l'autorité de haute surveillance (OFJ), de deux

membres de l'autorité intercantonale (Comlot) et d'un représentant des autorités cantonales de surveillance et d'exécution. Cet organe s'est réuni à deux reprises en 2019 et s'est doté d'un règlement interne.

Les réunions du 15 avril et du 23 octobre avec la Comlot ont permis d'aborder plusieurs sujets, dont la procédure de consultation en matière de qualification des jeux, l'étude « Jeux de hasard : comportements et problématique en Suisse en 2017 » et le blocage des offres de jeux non autorisées.

RELATIONS AVEC DES ORGANISMES NATIONAUX

La rencontre annuelle avec les fonctionnaires enquêteurs cantonaux de Suisse alémanique a eu lieu à Zurich le 12 février et celle avec leurs homologues romands, à Lausanne, le 9 avril. A ces deux occasions, il a en grande partie été question des changements occasionnés par la nouvelle loi et de leurs effets sur les procédures pénales ainsi que sur les méthodes de travail.

Le 16 avril 2019, une séance d'information a été organisée à l'attention des maisons de jeu qui avaient déposé une demande d'extension de leur concession. Le 10 septembre, cette expérience a été renouvelée avec un deuxième groupe de casinos.

Le 12 septembre 2019, le secrétariat a organisé sa rencontre annuelle avec les représentants des laboratoires de certification. Ces instituts indépendants ont pour mission de vérifier qu'un jeu de casino, terrestre ou en ligne, remplit les exigences techniques prévues par la lé-

gislation suisse. Le nouveau protocole de certification, adapté à la législation entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, a été au centre des discussions.

Le 14 novembre, les inspecteurs cantonaux chargés de la surveillance des casinos ont été accueillis à Berne. Cette journée a été l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi de répondre à leurs différentes interrogations. Les inspecteurs cantonaux ont en outre été informés des nouveautés dans le domaine de la surveillance à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'édition 2019 de l'*International Casino Exhibition* (ICE) s'est déroulée du 5 au 7 février à Londres. Une délégation du secrétariat a fait le déplacement. Elle a pu y rencontrer d'autres autorités mais aussi des représentants des instituts de certification, des fabricants de machines à sous et de matériel de jeu, ainsi que des concepteurs de plateformes de jeu. Lors de ces rencontres, il a été question, d'une part, de la possibilité nouvelle pour les casinos suisses de proposer une offre de jeux en ligne à leur clientèle et, d'autre part, des exigences auxquelles les infrastructures informatiques devraient satisfaire pour garantir une exploitation sûre et transparente des jeux en ligne.

Du 2 au 4 avril 2019, le directeur et plusieurs collaborateurs du secrétariat se sont rendus à Malte pour rencontrer des représentants d'une entreprise spécialisée dans les jeux en ligne, et plus particulièrement, dans la retransmission

de jeux de table. Cette visite a permis d'aborder plusieurs sujets, dont celui de la sécurité informatique.

Cette année, le forum des autorités européennes de surveillance, le *Gaming Regulators European Forum* (GREF) a eu lieu du 21 au 23 mai à Chypre. Le directeur du secrétariat s'y est rendu pour assister à différents exposés traitant notamment de l'infime limite entre les jeux de hasard en ligne et la régulation financière.

EXTENSION DES CONCESSIONS

La nouvelle loi sur les jeux d'argent donne la possibilité aux vingt et un casinos suisses d'exploiter des jeux de casino en ligne. Pour ce faire, le Conseil fédéral doit toutefois leur octroyer une extension de leur concession.

Pour obtenir une extension de concession, une maison de jeu doit notamment présenter un programme de mesures de sécurité et un programme de mesures sociales. Elle doit par ailleurs exposer les mesures qu'elle entend prendre pour permettre une taxation correcte de l'impôt sur les maisons de jeu et garantir qu'elle-même, ses principaux partenaires commerciaux, ainsi que leurs ayants droit économiques, jouissent d'une bonne réputation, offrent la garantie d'une activité commerciale irréprochable et d'une gestion indépendante.

Peu après l'introduction de la LJAr, la CFMJ a reçu plusieurs demandes d'extension de concession. Elle les a examinées au regard des conditions énumérées ci-dessus. Après avoir constaté que les conditions étaient remplies, elle a

proposé au Conseil fédéral d'approuver les demandes des maisons de jeu suivantes : Baden, Davos, Lucerne et Pfäffikon. Lors de sa séance du 7 juin 2019, le Conseil fédéral a suivi cette proposition et a étendu la concession de ces quatre maisons de jeu.

L'exploitation des jeux de casino en ligne ne pouvait cependant pas débuter avant que les installations et les infrastructures nécessaires n'aient été mises en place par les maisons de jeu. Le Casino de Baden a été le premier à proposer une activité en ligne à sa clientèle, le 5 juillet 2019. Les casinos de Davos, Lucerne et Pfäffikon ont depuis également mis en ligne leur plateforme de jeux.

Dans un second temps, et sur proposition de la CFMJ, le Conseil fédéral, lors de sa séance du 20 novembre dernier, a également étendu les concessions des casinos de Berne et d'Interlaken.

SURVEILLANCE

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, le secrétariat a mis en place des procédures afin d'accomplir les nouvelles tâches qui lui sont dévolues. Les principales nouveautés concernent :

- l'autorisation préalable à l'attribution de jeux ou de crédits de jeu gratuits ;
- la qualification préalable à l'autorisation de chaque nouveau jeu d'argent en tant que jeu de casino ;
- l'autorisation et le contrôle des jeux exploités en ligne.

Conformément aux objectifs opérationnels fixés pour l'année 2019, les collaborateurs du secrétariat ont réalisé des inspections dans chaque maison de jeu. Lors de ces contrôles, ils

ont examiné la mise en œuvre du programme de mesures sociales et des mesures de diligence pour lutter contre le blanchiment d'argent, la tenue des dossiers personnels, les flux financiers, ainsi que l'exploitation des jeux sûre et transparente aux tables de jeu.

Ces inspections ont également permis d'aborder des questions plus ponctuelles, notamment la manière dont sont mises en œuvre les nouvelles dispositions de la législation sur les jeux d'argent. Dans les cas où des remarques devaient être formulées, les corrections à apporter ont été signalées sur place ou ordonnées ultérieurement par écrit.

EXPLOITATION DES JEUX

L'exploitation des jeux dans les casinos suisses est encadrée par des conditions strictes.

Durant l'année 2019, la CFMJ a qualifié 777 nouveaux jeux de casino : 181 d'entre eux concernaient des jeux automatisés exploités dans les casinos terrestres, 78 des jeux de table exploités en ligne et 518 des jeux automatisés en ligne.

Amenée à se prononcer sur un nombre important de demandes en 2019, la CFMJ a rendu un total de 370 décisions, dont 179 concernaient l'offre de jeux. Outre diverses tentatives de

fraude dans le but d'obtenir des gains indus, l'année écoulée a été marquée par quelques incidents techniques. Dans de tels cas, selon l'article 56 de la LJA, le produit brut des jeux obtenu de manière illicite est affecté à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité, indépendamment des autres mesures administratives encourues. La plupart de ces cas ont été annoncés spontanément par les maisons de jeu et d'autres ont été mis à jour lors de contrôles effectués par la CFMJ. Ces cas n'ont toutefois pas eu d'incidences sur la régularité du jeu.

AUTORISATION DES JEUX EN LIGNE

L'autorisation des jeux en ligne constituait l'un des grands défis de l'année 2019. Il s'agissait, d'une part, de les qualifier comme jeu de casinos et, d'autre part, de s'assurer qu'ils soient convenablement intégrés sur les plateformes en ligne souhaitant les proposer. Qualifier les jeux avant de les autoriser vise à garantir une exploitation sûre et transparente, de même qu'une taxation correcte des revenus qu'ils génèrent. Dans cette perspective, la CFMJ a pris les mesures suivantes :

1. La bonne réputation de chaque fabricant de jeu doit préalablement être vérifiée et attestée par la maison de jeu.
2. Chacun de ces fabricants doit disposer d'un certificat ISO 27001. Ce certificat atteste que l'entreprise gère ses risques en matière de sécurité de l'information de manière à réduire, voire éliminer, l'impact que les menaces pourraient avoir sur son organisation.
3. Le contrat entre la maison de jeu et le fabricant, ou son distributeur exclusif, ne contient pas de norme contraire à la législation.
4. Chaque jeu est certifié selon la norme ISO 17025 par un institut de certification de manière à établir qu'il répond

aux prescriptions techniques pertinentes de la législation suisse (LJAR, OJAr et OMJ-DFJP).

5. Chaque jeu est soumis à un *processus de qualification* qui déterminera s'il est ou non un *jeu de casino*, au sens de la législation suisse.
6. Chaque jeu est examiné sur sa plateforme d'exploitation afin de vérifier que les informations nécessaires à son identification sont disponibles, que ses règles sont suffisamment claires et précises, et que les données qu'il transmet au *dispositif d'enregistrement des données* (DED) sont correctes.

Lorsque toutes ces étapes ont été réalisées avec succès, une autorisation de jeu peut être délivrée.

En 2019, 596 jeux en ligne au total ont suivi avec succès cette procédure. La rapide mise en place de ce système, malgré sa complexité, a permis une première autorisation d'exploitation de jeux en ligne au mois de juillet 2019.

PROTECTION SOCIALE

La nouvelle législation sur les jeux d'argent vise entre autres à protéger la population contre les dangers inhérents aux jeux d'argent.

Les maisons de jeu sont ainsi tenues de prendre des mesures appropriées pour protéger les joueurs contre la dépendance au jeu et l'engagement de mises sans rapport avec leur revenu et leur fortune. Ces mesures doivent être adaptées au danger potentiel que présente le jeu considéré.

Les casinos doivent exclure des jeux les personnes dont ils savent ou devraient présumer

qu'elles sont insolvables, qu'elles ne remplissent pas leurs obligations financières, ou qu'elles engagent des mises sans rapport avec leur revenu et leur fortune. Ils sont par ailleurs tenus d'exclure les personnes dont ils savent ou devraient présumer, sur la base de l'annonce d'un service spécialisé, qu'elles sont dépendantes au jeu. Cette exclusion est valable au niveau national et concerne désormais également les jeux de grande envergure exploités en ligne. Seule la maison de jeu qui a prononcé une exclusion a le pouvoir de la lever. Un spécialiste, ou un service spécialisé, reconnu par le

canton, doit en outre être associé à la procédure de levée d'exclusion. Ces obligations font l'objet, au sein de la maison de jeu, d'un programme de mesures de protection sociale qui définit notamment les procédures permettant l'identification précoce des personnes susceptibles de devenir dépendantes au jeu, leur suivi ainsi que leur éventuelle exclusion. Toutes les modifications apportées par les maisons de jeu à leur programme social doivent être soumises à la commission, qui peut les refuser s'il y a lieu.

Les inspections permettent, sur la base d'entretiens et de contrôles documentaires, d'évaluer la mise en œuvre par les maisons de jeu de leur programme de mesures de protection sociale. Elles ont, en 2019, révélé une situation globalement positive. La grande majorité des casinos a entrepris dans le domaine de la protection sociale les adaptations nécessaires

pour se conformer aux nouvelles dispositions de la législation sur les jeux d'argent. Les maisons de jeu auxquelles il a été demandé de prendre des mesures d'amélioration se sont exécutées dans les délais prévus.

La législation prévoit également que l'attribution de jeux ou de crédits de jeu gratuits doit être soumise à l'autorisation préalable de l'autorité d'exécution compétente, soit, en matière de jeux de casino, à la CFMJ.

Durant l'année 2019, la CFMJ a délivré 117 autorisations relatives à l'attribution de jeux ou de crédits de jeu gratuits après avoir attentivement examiné les dangers que les formules proposées présentaient du point de vue de la protection de la population.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

A la suite de l'entrée en vigueur de l'ordonnance de la CFMJ sur le blanchiment d'argent (OBA-CFMJ) révisée le 1^{er} janvier 2019, la CFMJ a procédé en 2019 à des contrôles dans les casinos pour évaluer la mise en œuvre des normes adaptées ou nouvellement introduites. La CFMJ a également vérifié les changements effectués par les maisons de jeu dans leur directives internes, analysé leurs rapports annuels relatifs à l'exécution de leurs obligations de diligence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et pris connaissance des informations qui lui sont parvenues des casinos ayant procédé à des annonces au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS).

Le recours déposé le 26 janvier 2018 par l'Organisme d'autorégulation des casinos (OAR Casinos) au Tribunal fédéral (TF) contre la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) relative à la décision de la CFMJ du 6 décembre 2017 a par ailleurs été jugé le 11 mars 2019. Le TF l'a rejeté et a confirmé la position de la CFMJ qui avait refusé de reconnaître le règlement de l'OAR Casinos comme norme minimale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent pour ses maisons de jeu membres.

FINANCES ET ORGANISATION INTERNE

La CFMJ a examiné les rapports explicatifs de toutes les maisons de jeu remis par les sociétés de révision. Elle a pris connaissance des informations comptables ainsi que des remarques

des réviseurs et a pu comparer les chiffres-clefs entre les différentes maisons de jeu.

Pour tenir compte de la nouvelle législation qui

impose aux casinos de présenter leurs comptes selon les normes Swiss GAAP RPC (jusqu'alors, la norme IFRS était prescrite), le secrétariat, aidé d'un expert, a par ailleurs élaboré un nouveau modèle de rapport à l'adresse des maisons de jeu.

En 2019, le secrétariat a en outre rendu une cinquantaine de décisions par lesquelles il a approuvé les changements de personnel au sein des casinos et de leurs conseils d'administration. Il a également autorisé des modifications au niveau des actionnaires ou quota de participation aux maisons de jeu. Avant de rendre ses décisions, la CFMJ a examiné en particulier la bonne réputation des personnes concernées, ainsi que leur activité commerciale irréprochable.

La CFMJ a également examiné la rentabilité de certaines maisons de jeu qui sont dans une situation précaire depuis plusieurs années. Elle s'est assurée que ces dernières étaient économiquement viables et disposaient des fonds propres minimum nécessaires à la poursuite de leur activité.

Il ressort de l'analyse des données financières relatives à l'exercice 2019 que la part moyenne des capitaux propres s'est élevée à 67 %. La rentabilité moyenne des fonds propres est passée de 17,35 % à 17,38 %. Durant l'exercice sous revue, 69 millions de dividendes ont été versés (2018 : 80,3 millions).

POURSUITES PÉNALES

La loi fédérale sur les jeux d'argent a remplacé la loi sur les maisons de jeu ainsi que la loi sur les loteries et les paris professionnels. Les infractions, qui étaient auparavant qualifiées de contraventions, sont désormais considérées comme des délits et des crimes. Ce changement a non seulement eu des répercussions sur le déroulement des procédures mais aussi sur les sanctions infligées. En effet, jusqu'à la fin de l'année 2018, les infractions étaient punies par des amendes. En revanche, à compter du 1^{er} janvier 2019, elles doivent être punies de peines pécuniaires ou de peines privatives de liberté. Cette nouvelle qualification des infractions, les progrès techniques, la baisse du prix des appareils illégaux, et la diffusion accélérée des jeux de hasard qui en découle, ainsi que les défis liés à la recherche de preuves ont complexifié les procédures en 2019.

Au total, la commission a rendu 214 décisions en 2019. Sur les 108 procédures ouvertes en 2019, 30 ont pu être traitées en première instance. Au 31 décembre 2019, 130 procédures ouvertes les années précédentes sont encore en cours.

En 2019, la commission a infligé des peines pécuniaires avec sursis à hauteur de 341 280 francs ainsi que des amendes et amendes additionnelles pour un total de 676 689 francs. La commission a par ailleurs prononcé des créances compensatrices pour des gains réalisés en violation des dispositions légales à hauteur de 347 442 francs.

La coopération avec les cantons s'est encore intensifiée au cours de l'année sous revue. En effet, les infractions sont maintenant poursuivies, selon les mêmes dispositions pénales, d'une part, par les cantons si elles concernent des jeux de grande envergure illégaux, et d'autre part, par la CFMJ si elles concernent des jeux de casino illégaux. Cette situation mène toujours plus fréquemment à des échanges avec les autorités pénales cantonales.

Dans ce contexte, l'aide fournie par les fonctionnaires enquêteurs mis à la disposition de la CFMJ par les cantons a également été très précieuse. Ce soutien est particulièrement important dans les procédures pénales où les appareils exploités de manière illégale offrent aussi bien des jeux de casino que des jeux de grande envergure.

Enfin, la CFMJ a été particulièrement bien soutenue dans ses enquêtes pénales par les services de police cantonaux compétents, notamment en matière de sauvegarde des preuves.

La lutte contre le jeu illégal est l'une des priorités fixées par la loi sur les jeux d'argent. Dans son chapitre 7, la LJA prévoit que l'accès à une offre de jeux d'argent en ligne doit être bloquée lorsque celle-ci n'est pas autorisée en Suisse et que l'opérateur n'a pas son siège en Suisse. La CFMJ publie et met régulièrement à jour sur son site Internet, au moyen d'un renvoi dans la Feuille fédérale, la liste des offres de jeux dont l'accès est bloqué (liste noire). Les fournisseurs de services de télécommunication bloquent alors l'accès aux offres qui figurent sur cette liste noire.

Les dispositions légales relatives à ce chapitre sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2019, soit six mois après l'introduction de la LJA, afin de laisser le temps aux casinos suisses de mettre sur pied une offre en ligne légale. A l'entrée en vigueur de ces dispositions, la CFMJ a procédé à un examen des offres de jeux d'argent disponibles en ligne. Conformément aux dispositions légales, la CFMJ s'est coordonnée avec la Comlot pour établir un processus simple et sécurisé. Dans ce contexte, les deux autorités ont invité les fournisseurs de télécommunication

qui ont pris position lors de la consultation du projet d'ordonnance sur les jeux d'argent. Un groupe de travail mixte, composé de représentants de la CFMJ, de la Comlot, ainsi que des deux associations SUISSDIGITAL et asut, a élaboré la mise en place d'une restriction d'accès selon la méthode des noms de domaine (DNS). Dans la mesure où les autorités établissent chacune une liste noire dans leur domaine de compétence respectif, elles ont coordonné leurs efforts et choisi d'adopter le même format de liste noire. Cette procédure permet un traitement simple et rapide des listes en question.

En date du 3 septembre 2019, la CFMJ a publié sa première liste noire sur laquelle figuraient 41 noms de domaine, qui donnaient un accès à des jeux d'argent de casino en ligne non autorisés en Suisse. La deuxième publication a eu lieu le 15 octobre 2019 et contenait 20 adresses de plus. La troisième publication, parue le 26 novembre dernier, excluait, quant à elle, un nombre total de 110 noms de domaine.

IMPÔT SUR LES MAISONS DE JEU

PRODUIT BRUT DES JEUX ET IMPÔT SUR L'OFFRE DE JEU TERRESTRE

Les maisons de jeu ont réalisé en 2019 un produit brut des jeux (PBJ) de 742,5 millions de francs (cf. tableau récapitulatif à la fin du présent chapitre). Ce chiffre d'affaires a augmenté de près de 40 millions par rapport à l'exercice précédent (2018 : 703,6 millions de francs ; + 5,52 %). La fermeture du casino de Campione (IT) constitue une des causes principales de cette hausse du chiffre d'affaires sur le territoire suisse.

Le PBJ a été généré en premier lieu par les machines à sous, qui ont rapporté à elles seules 613,2 millions de francs (82,6 % du PBJ total), soit une augmentation de 45,5 millions par rapport à 2018 (+ 8 %). La part des jeux de table s'est élevée quant à elle à 129,3 millions (17,4 % du PBJ total) et a diminué de 6,6 millions par rapport à l'exercice précédent (- 4,9 %). Les maisons de jeu ont généré un impôt d'un montant total de 356,7 millions, ce qui

représente une augmentation des entrées fiscales de 24,3 millions par rapport à l'exercice précédent (+ 7,3 %). Sur ce montant, 304,9 millions ont été attribués à la Confédération en faveur du fonds de compensation de l'AVS (+ 7 %) et 51,8 millions ont été versés aux cantons d'implantation des maisons de jeu de type B (+ 8,9 %). Le taux d'imposition moyen s'est élevé à 48,04 % (50,63 % pour les établissements au bénéfice d'une concession A et 44,08 % pour les établissements au bénéfice d'une concession B). Pendant l'année sous revue, les recettes d'impôt sur le jeu inscrites au compte d'État se sont élevées à 305 millions, alors que 272 millions (recettes de 2017) ont été versés au fond de compensation de l'AVS. Les recettes issues de l'impôt sur les maisons de jeu sont versées au fonds de compensation de l'AVS deux ans plus tard.

PRODUIT BRUT DES JEUX ET IMPÔT SUR L'OFFRE DE JEU EN LIGNE

Les quatre maisons de jeu ayant obtenu une extension de leur concession leur permettant d'offrir des jeux en ligne ont généré en 2019 un PBJ de 23,5 millions de francs (cf. tableau récapitulatif à la fin du présent chapitre). Ce chiffre

d'affaires correspond aux prévisions pour l'année 2019, voire dépasse légèrement les attentes annoncées par les maisons de jeu. L'impôt versé pour cette offre s'élève à 7,5 millions de francs.

ALLÈGEMENTS FISCAUX

Le Conseil fédéral peut réduire d'un quart au plus le taux de l'impôt pour les casinos de type B, pour autant que les bénéficiaires de la maison de jeu soient investis pour l'essentiel dans des projets d'intérêt général pour la région, en particulier en vue d'encourager des activités culturelles, ou dans des projets d'utilité publique (art. 121, al. 1, LJA). Au cours de l'année sous revue, trois maisons de jeu ont demandé

à bénéficier d'un tel allègement. Les contributions déclarées se sont élevées à 7,1 millions de francs et correspondent à une réduction d'impôt de 2,8 millions de francs au total.

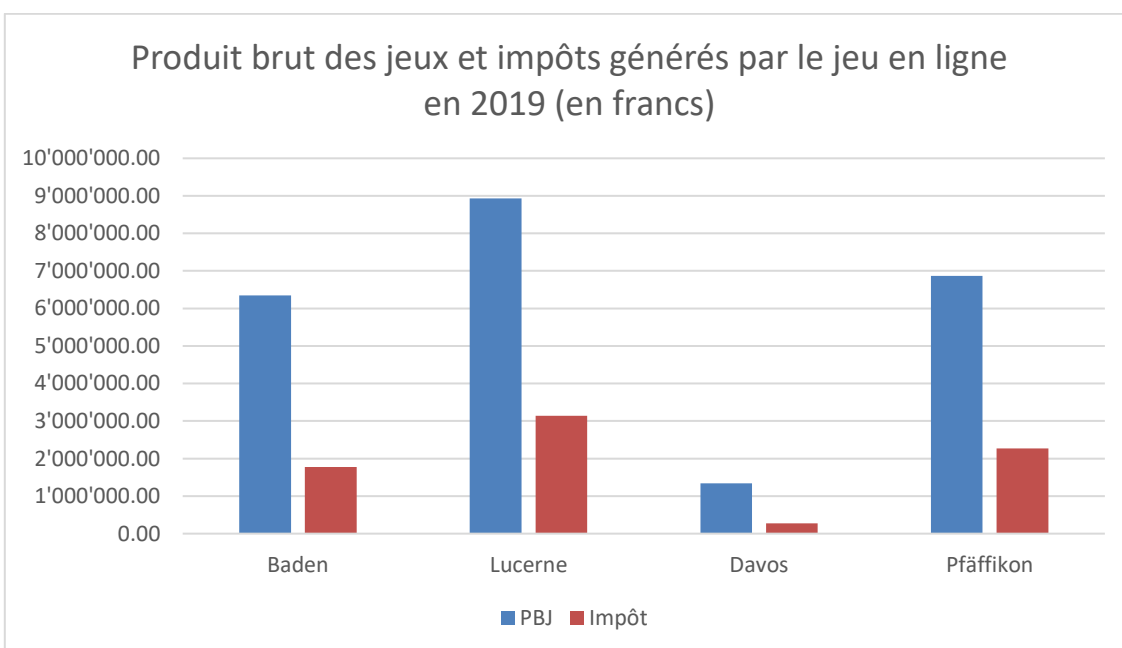
Maisons de jeu
Offre terrestre

	2019					2018				
	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu	Confédération	Cantons	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu	Confédération	Cantons
	CHF	%	CHF	CHF	CHF	CHF	%	CHF	CHF	CHF
Baden	65'634'530	52.00%	34'131'480	34'131'480	0	63'100'646	51.38%	32'422'433	32'422'433	0
Bâle	62'663'985	51.28%	32'131'550	32'131'550	0	60'719'482	50.80%	30'846'261	30'846'261	0
Berne	47'461'870	47.59%	22'587'503	22'587'503	0	46'823'260	47.44%	22'211'607	22'211'607	0
Lugano	58'531'107	50.27%	29'422'564	29'422'564	0	44'490'656	46.88%	20'857'127	20'857'127	0
Lucerne	38'571'836	45.48%	17'541'651	17'541'651	0	36'987'644	45.11%	16'683'389	16'683'389	0
Montreux	66'031'360	52.10%	34'401'482	34'401'482	0	73'333'175	53.89%	39'519'886	39'519'886	0
Saint-Gall	31'813'559	43.91%	13'969'915	13'969'915	0	28'710'873	43.21%	12'406'882	12'406'882	0
Zurich	78'254'485	55.10%	43'119'591	43'119'591	0	72'216'633	53.62%	38'719'892	38'719'892	0
Total A	448'962'732	50.63%	227'305'737	227'305'737	0	426'382'368	50.11%	213'667'478	213'667'478	0
Bad Ragaz	15'902'401	40.64%	6'463'033	3'877'820	2'585'213	17'190'565	40.86%	7'023'848	4'214'309	2'809'539
Courrendlin	13'608'399	40.31%	5'485'527	3'291'316	2'194'211	13'896'788	40.34%	5'606'651	3'363'991	2'242'660
Crans-Montana	14'676'850	24.73%	3'629'597	2'177'758	1'451'839	14'409'628	24.67%	3'554'401	2'132'641	1'421'760
Davos	2'055'187	26.67%	548'050	328'830	219'220	1'792'675	26.67%	478'047	286'828	191'219
Granges-Paccot	18'896'624	39.11%	7'390'048	4'434'029	2'956'019	20'334'741	39.37%	8'005'942	4'803'565	3'202'377
Interlaken	10'649'511	40.03%	4'263'052	2'557'831	1'705'221	10'888'917	40.04%	4'360'011	2'616'007	1'744'005
Locarno	18'900'316	41.17%	7'780'641	4'668'384	3'112'256	19'510'710	41.28%	8'054'820	4'832'892	3'221'928
Mendrisio	70'398'327	50.28%	35'394'447	21'236'668	14'157'779	53'914'808	45.74%	24'659'152	14'795'491	9'863'661
Meyrin	57'406'343	49.99%	28'700'059	17'220'036	11'480'024	57'898'850	50.11%	29'015'264	17'409'158	11'606'105
Neuchâtel	24'662'246	42.33%	10'439'567	6'263'740	4'175'827	24'963'069	42.39%	10'582'458	6'349'475	4'232'983
Pfäffikon	30'493'195	43.61%	13'299'064	7'979'438	5'319'625	27'987'899	43.05%	12'049'070	7'229'442	4'819'628
Schaffhouse	12'999'672	40.23%	5'229'864	3'137'918	2'091'946	11'346'512	40.07%	4'547'070	2'728'242	1'818'828
Saint-Moritz	2'842'840	26.67%	758'091	454'854	303'236	3'081'543	26.67%	821'745	493'047	328'698
Total B	293'491'912	44.08%	129'381'040	77'628'624	51'752'416	277'216'705	42.84%	118'758'479	71'255'087	47'503'392
Total A+B	742'454'645	48.04%	356'686'776	304'934'360	51'752'416	703'599'073	47.25%	332'425'956	284'922'565	47'503'392

**Maisons de jeu
Offre en ligne**

2019

	Date ouverture	PBJ	Taux	Impôt sur les maisons de jeu
		CHF	%	CHF
Baden	05.07.2019	6'344'072	27.98%	1'775'307
Lucerne	22.08.2019	8'934'826	35.11%	3'137'028
Davos	09.09.2019	1'342'242	20.76%	278'583
Pfäffikon	02.09.2019	6'871'680	33.00%	2'267'870
Total		23'492'821	31.75%	7'458'787



RESSOURCES

PERSONNEL

Au 31 décembre 2019, la CFMJ employait 46 personnes (pour un équivalent de 43,5 postes à temps plein). L'effectif moyen sur l'ensemble de l'année était de 37,08 personnes (soit 34,73 postes à temps plein).

La proportion de collaborateurs francophones a diminué pendant l'année sous revue et se situait à 31,91 % au 31 décembre 2019 (contre 33,94 % en 2018). La part des effectifs de langue italienne a également reculé et représentait 2,84 % (un an plus tôt, cette part s'éle-

vait à 5,45 %). Enfin, le pourcentage de collaborateurs germanophones a légèrement augmenté, puisqu'il est passé de 63,3 % en 2018 à 65,25 % en 2019.

En ce qui concerne la représentation des sexes, la part des hommes (41,82 % en 2018 pour 41,35 % en 2019) et des femmes (58,79 % en 2018 pour 58,65 % en 2019) est pratiquement identique à l'année passée. On constate en revanche que la proportion des hommes est toujours inférieure à celle des femmes.

FINANCES

Charges

Les charges de la CFMJ se sont élevées à 9,72 millions de francs en 2019. Sur cette somme, 5,98 millions correspondent aux charges de personnel (y compris les honoraires versés aux membres de la commission). Les charges de biens et services et les charges d'exploitation ont totalisé 3,74 millions de francs, dont 1,44 million correspondent aux frais administratifs, 0,7 million à l'informatique, 0,27 million aux versements dus aux cantons à titre d'indemnités pour les prestations réalisées et 0,1 million à divers autres frais. En outre, sur ce total, 1,23 million correspond aux pertes sur débiteurs provenant du règlement d'infractions pénales. La CFMJ n'a aucune influence sur l'évolution du nombre et la na-

ture des infractions, pas plus que sur la solvabilité de leurs auteurs.

Ventilées par catégories de financement, les charges se répartissent comme suit : les charges avec incidences financières correspondant à des prestations externes de la Confédération se montent à 8,07 millions de francs, tandis que l'imputation interne de prestations (location de locaux, informatique et salaires du personnel du Centre de prestations Finances et du Centre spécialisé Personnel) s'élève à 1,64 million. Le solde, soit 0,02 million, correspond à des charges sans incidences financières, comme des adaptations de provisions ou des amortissements du patrimoine administratif.

Revenus

Les revenus de la CFMJ ont atteint 7,52 millions de francs. Ils proviennent pour l'essentiel de la taxe de surveillance, qui a totalisé 3,85 millions. Une sanction prononcée à l'encontre d'une maison de jeu a rapporté 1,27 million, tandis que les émoluments administratifs liés aux procédures pénales et administratives ont, pour

leur part, rapporté 1,47 million. Enfin, les amendes, les sanctions administratives et les valeurs patrimoniales confisquées ont permis de dégager des revenus de l'ordre de 0,93 million.

Les charges et les revenus 2019 de la CFMJ se répartissent comme suit :

Charges	2019
Membres de la commission	182'761
Personnel du secrétariat	5'797'066
Frais administratifs	1'444'592
Informatique	701'708
Mandats à des experts externes	95'541
Indemnités aux cantons	268'137
Pertes sur débiteurs	1'234'777
Amortissements	0
Total	9'724'582

Revenus	2019
Taxes et émoluments	
Taxe de surveillance	3'850'673
Procédures administratives (émoluments casinos terrestres)	516'000
Procédures administratives (émoluments concessions en ligne)	468'100
Procédures administratives (émoluments délimitation)	27'290
Émoluments issus de procédures pénales (frais de procédure)	453'742
Sous-total	5'315'805
Revenus divers	
Sanctions administratives	1'271'290
Amendes	520'939
Créances compensatrices	224'315
Valeurs patrimoniales confisquées	68'551
Revenus divers	120'842
Sous-total	2'205'937
Total	7'521'742

Impôt sur les maisons de jeu	2019
Charges de transfert en faveur de l'AVS (recettes 2017/2016)	272'265'778
Revenus fiscaux	305'224'339

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES DES MAISONS DE JEU

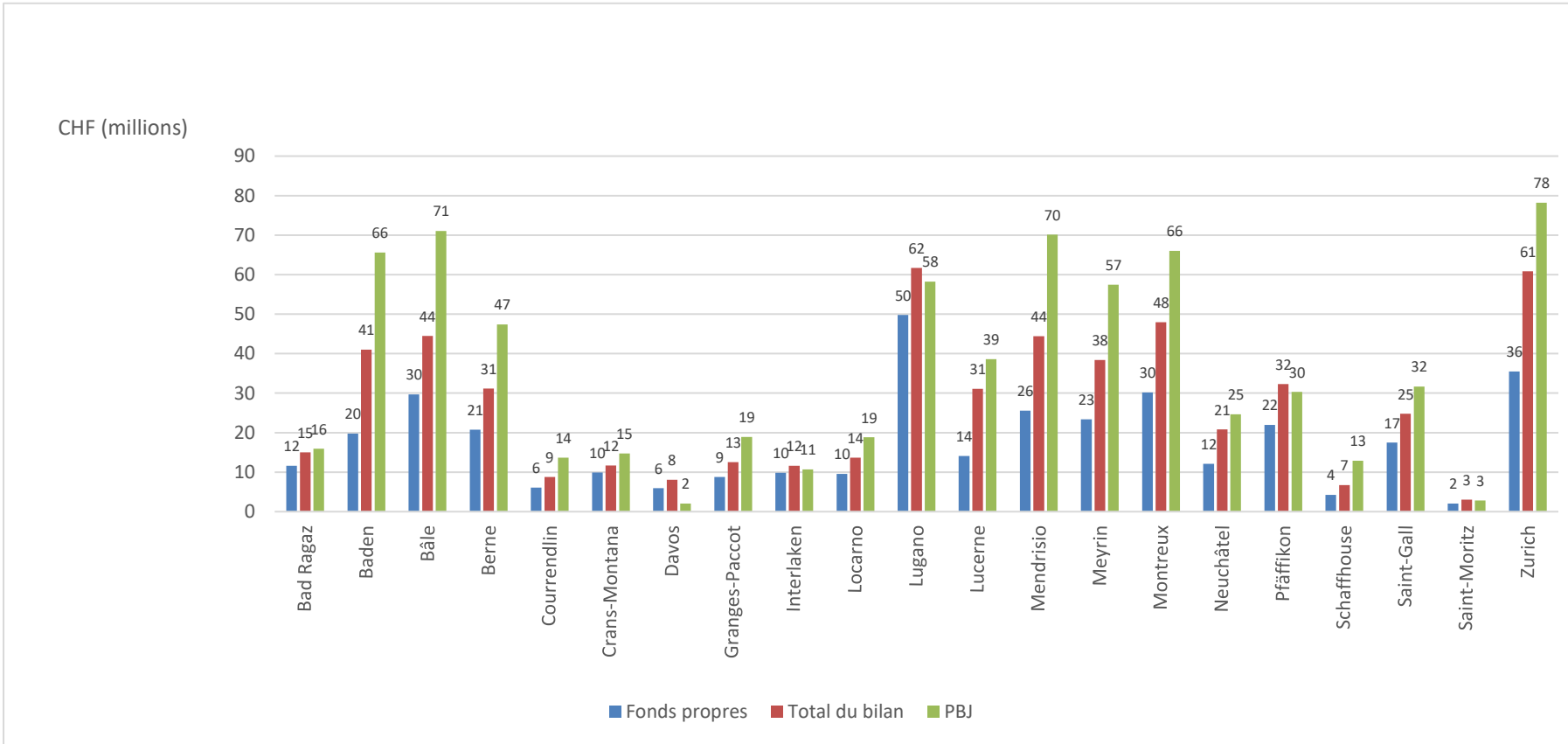
Les tableaux suivants contiennent une sélection de données financières et de chiffres-clés extraits des comptes annuels des maisons de jeu et des rapports financiers établis par les réviseurs selon l'art. 49 LJA. Les organigrammes structurels simplifiés présentent la situation au 31 décembre 2019.

Conformément à l'art. 44 OJA, les comptes annuels des maisons de jeu ont été dressés selon les normes Swiss Gaap RPC¹.

Bilan (en milliers de francs)	2019	2018	Δ
Actif circulant	371'772	335'637	10.77%
Actif immobilisé	198'154	205'927	-3.77%
Capitaux étrangers à court terme	184'135	157'514	16.90%
Capitaux étrangers à long terme	17'522	14'789	18.48%
Capitaux propres	368'272	369'260	-0.27%
Total du bilan	569'928	541'564	5.24%
Compte de résultat (en milliers de francs)			
Chiffre d'affaires issu des jeux	764'764	703'240	8.75%
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	23'496	0	N/A
Produit du tronc	22'239	23'073	-3.61%
Autres produits	47'715	48'100	-0.80%
Impôts sur les maisons de jeux	-363'803	-332'166	9.52%
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-7'454	0	N/A
Charges de personnel	-190'095	-180'988	5.03%
Charges d'exploitation	-155'006	-132'314	17.15%
Amortissements	-35'476	-37'303	-4.90%
Résultat financier	4'655	4'827	-3.57%
Résultat hors exploitation	15	22	-31.82%
Résultat extraordinaire	79	81	-2.04%
Impôt sur le résultat	-17'844	-20'170	-11.53%
Bénéfice de l'exercice	77'242	76'401	1.10%

¹ Pour cette raison, de minimes différences peuvent être constatées au regard des données figurant dans le chapitre Impôt sur les maisons de jeu.

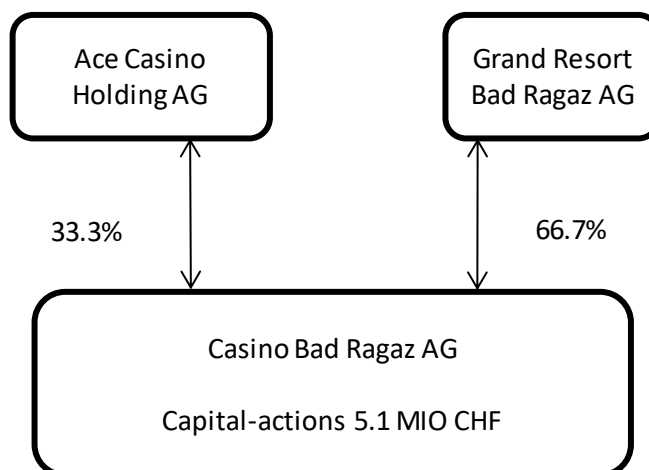
FONDS PROPRES, TOTAL DU BILAN, PRODUIT BRUT DES JEUX AU 31 DÉCEMBRE 2019



DONNÉES FINANCIÈRES PAR MAISON DE JEU

BAD RAGAZ

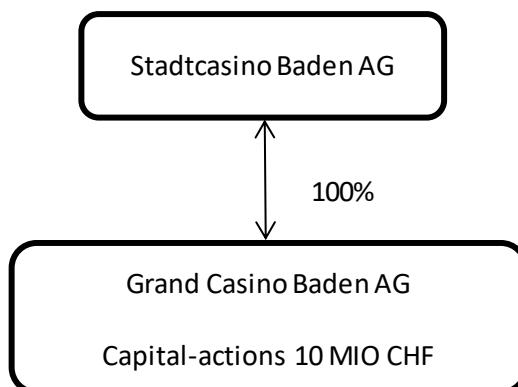
Concessionnaire d'exploitation	Casino Bad Ragaz AG
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Automates de jeux d'argent	141



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	4'203
Actif immobilisé	10'809
Capitaux étrangers à court terme	3'055
Capitaux étrangers à long terme	331
Capitaux propres	11'626
Total du bilan	15'012
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	15'898
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	578
Autres produits	500
Impôts sur les maisons de jeux	-6'461
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4'255
Charges d'exploitation	-3'291
Amortissements	-589
Résultat financier	-2
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-347
Bénéfice de l'exercice	2'030

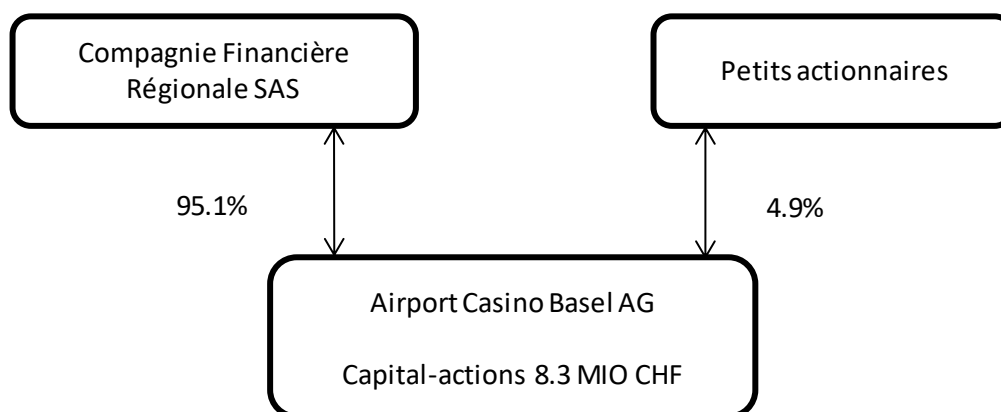
BADEN

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Baden AG
Type de concession	A
Tables de jeu	22
Automates de jeux d'argent	335
Début de l'exploitation des jeux en ligne	05.07.2019
Jeux de casino en ligne	172



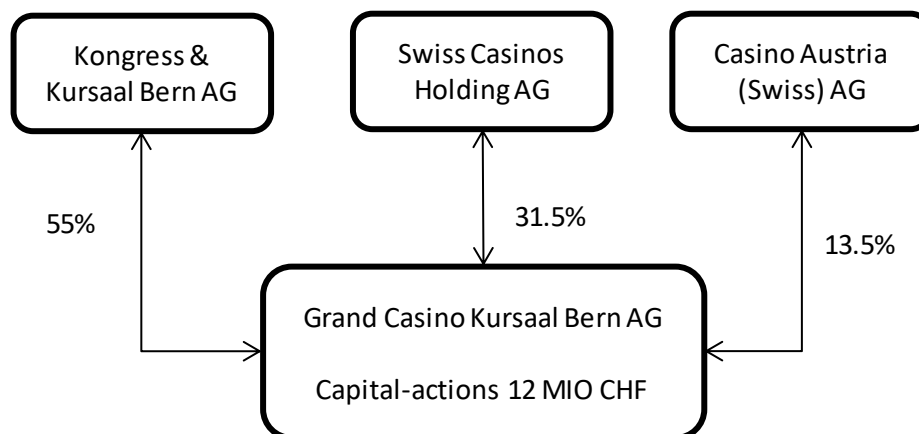
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	28'408
Actif immobilisé	12'590
Capitaux étrangers à court terme	21'131
Capitaux étrangers à long terme	138
Capitaux propres	19'729
Total du bilan	40'998
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	71'920
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	6'344
Produit du tronc	2'688
Autres produits	7'440
Impôts sur les maisons de jeux	-35'902
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-1'770
Charges de personnel	-21'341
Charges d'exploitation	-16'760
Amortissements	-2'427
Résultat financier	93
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1'048
Bénéfice de l'exercice	4'663

Concessionnaire d'exploitation	Airport Casino Basel AG
Type de concession	A
Tables de jeu	14
Automates de jeux d'argent	302



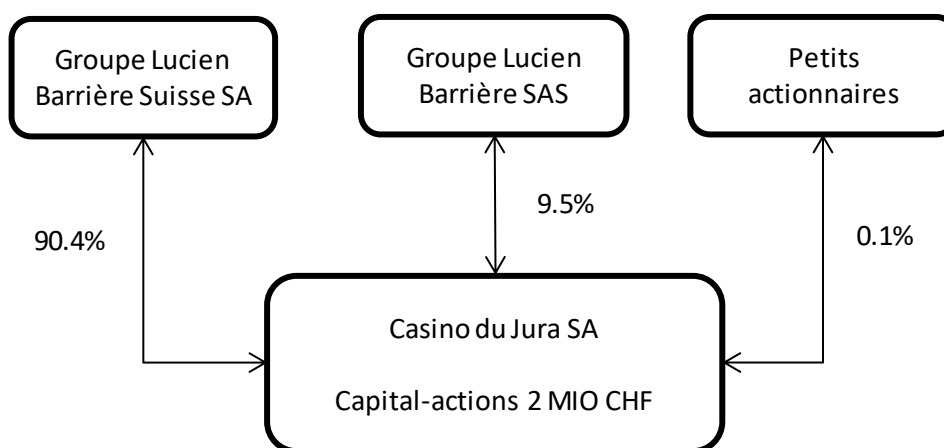
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	14'995
Actif immobilisé	29'484
Capitaux étrangers à court terme	14'777
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	29'701
Total du bilan	44'479
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	62'703
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	2'335
Autres produits	2'539
Impôts sur les maisons de jeux	-32'132
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-13'397
Charges d'exploitation	-5'826
Amortissements	-4'834
Résultat financier	919
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	10
Impôt sur le résultat	-1'614
Bénéfice de l'exercice	10'704

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Kursaal Bern AG
Type de concession	A
Tables de jeu	15
Automates de jeux d'argent	323



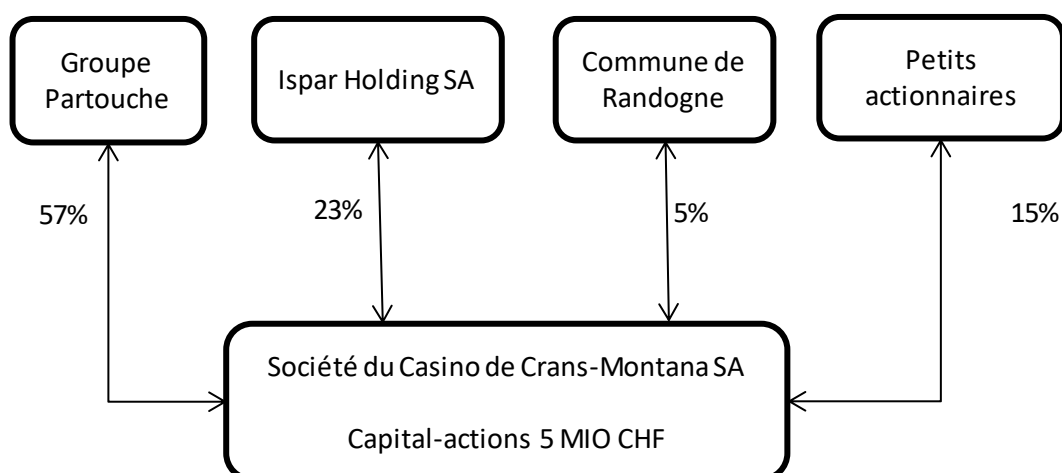
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	23'007
Actif immobilisé	8'133
Capitaux étrangers à court terme	10'369
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	20'771
Total du bilan	31'140
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	47'381
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	1'515
Autres produits	3'373
Impôts sur les maisons de jeux	-22'587
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-13'039
Charges d'exploitation	-10'800
Amortissements	-2'488
Résultat financier	49
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-734
Bénéfice de l'exercice	2'670

Concessionnaire d'exploitation	Casino du Jura SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Automates de jeux d'argent	121



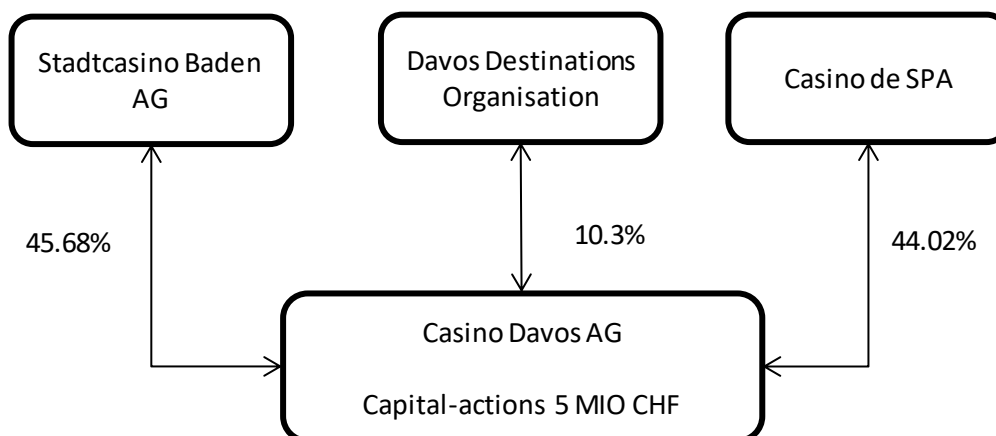
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	5'774
Actif immobilisé	2'995
Capitaux étrangers à court terme	2'685
Capitaux étrangers à long terme	29
Capitaux propres	6'055
Total du bilan	8'769
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	13'652
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	290
Autres produits	372
Impôts sur les maisons de jeux	-5'486
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3'026
Charges d'exploitation	-2'303
Amortissements	-554
Résultat financier	19
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-563
Bénéfice de l'exercice	2'401

Concessionnaire d'exploitation	Société du Casino de Crans-Montana SA
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Automates de jeux d'argent	131



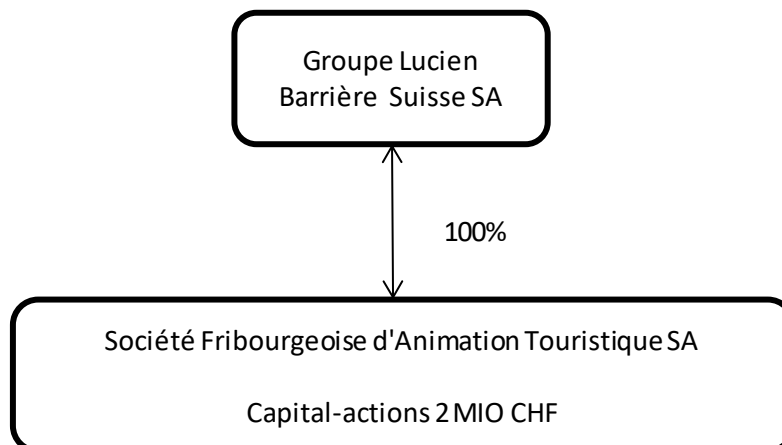
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	4'021
Actif immobilisé	7'683
Capitaux étrangers à court terme	1'800
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	9'904
Total du bilan	11'704
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	14'728
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	264
Autres produits	500
Impôts sur les maisons de jeux	-3'632
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-3'858
Charges d'exploitation	-4'237
Amortissements	-864
Résultat financier	23
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	166
Impôt sur le résultat	-689
Bénéfice de l'exercice	2'400

Concessionnaire d'exploitation	Casino Davos AG
Type de concession	B
Tables de jeu	4
Automates de jeux d'argent	60
Début de l'exploitation des jeux en ligne	09.09.2019
Jeux de casino en ligne	106



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	7'328
Actif immobilisé	742
Capitaux étrangers à court terme	2'114
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	5'956
Total du bilan	8'070
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	3'390
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	1'345
Produit du tronc	91
Autres produits	123
Impôts sur les maisons de jeux	-827
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-279
Charges de personnel	-1'661
Charges d'exploitation	-2'257
Amortissements	-116
Résultat financier	-48
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
Bénéfice de l'exercice	-1'305

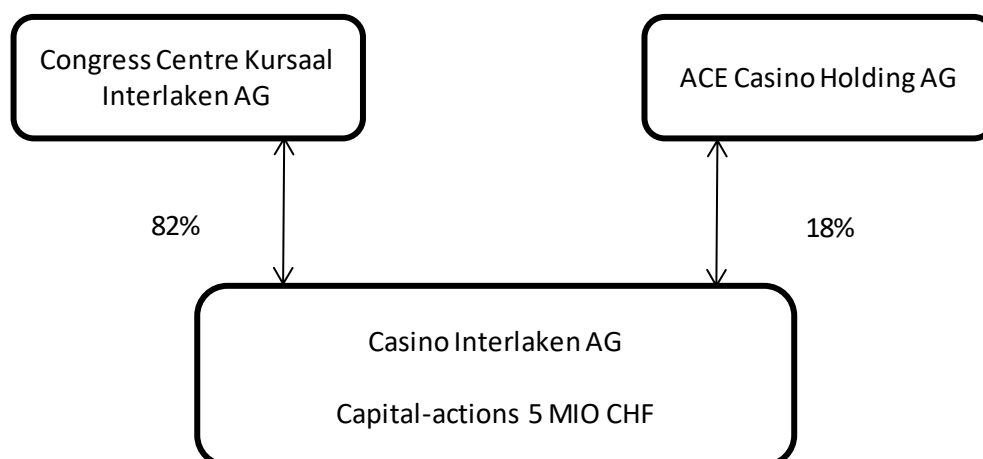
Concessionnaire d'exploitation	Société Fribourgeoise d'Animation Touristique SA
Type de concession	B
Tables de jeu	6
Automates de jeux d'argent	157



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	9'061
Actif immobilisé	3'456
Capitaux étrangers à court terme	3'756
Capitaux étrangers à long terme	7
Capitaux propres	8'754
Total du bilan	12'517
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	18'870
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	409
Autres produits	1'229
Impôts sur les maisons de jeux	-7'390
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4'157
Charges d'exploitation	-3'982
Amortissements	-647
Résultat financier	17
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-832
Bénéfice de l'exercice	3'517

INTERLAKEN

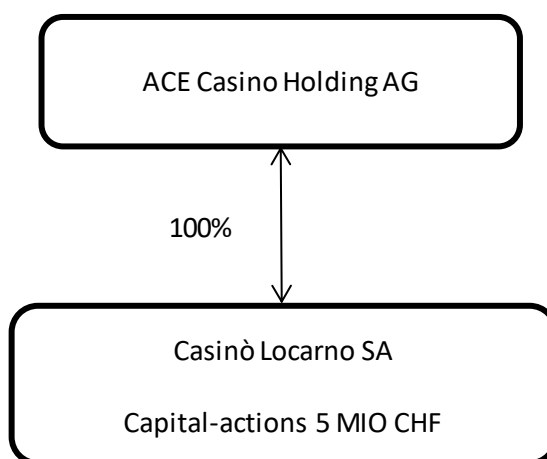
Concessionnaire d'exploitation	Casino Interlaken AG
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Automates de jeux d'argent	127



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	8'990
Actif immobilisé	2'600
Capitaux étrangers à court terme	1'762
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	9'828
Total du bilan	11'590
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	10'698
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	585
Autres produits	607
Impôts sur les maisons de jeux	-4'263
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4'036
Charges d'exploitation	-2'500
Amortissements	-526
Résultat financier	10
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-126
Bénéfice de l'exercice	449

LOCARNO

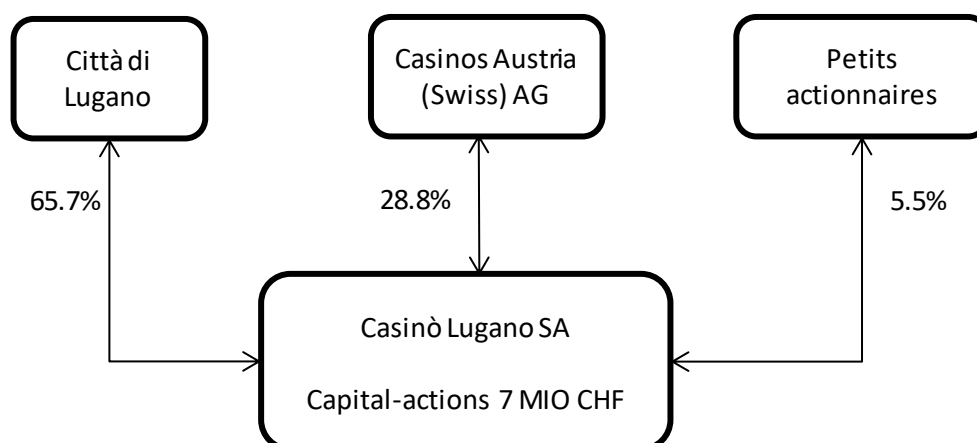
Concessionnaire d'exploitation	Casinò Locarno SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Automates de jeux d'argent	158



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	10'335
Actif immobilisé	3'302
Capitaux étrangers à court terme	2'833
Capitaux étrangers à long terme	1'231
Capitaux propres	9'573
Total du bilan	13'637
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	18'811
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	315
Autres produits	1'442
Impôts sur les maisons de jeux	-7'744
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-5'465
Charges d'exploitation	-4'025
Amortissements	-999
Résultat financier	-57
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-459
Bénéfice de l'exercice	1'819

LUGANO

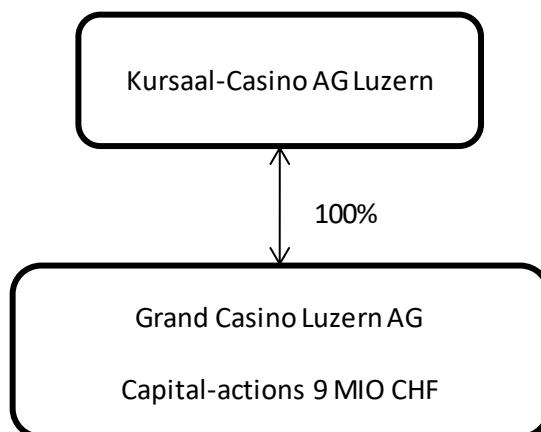
Concessionnaire d'exploitation	Casinò Lugano SA
Type de concession	A
Tables de jeu	27
Automates de jeux d'argent	495



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	33'079
Actif immobilisé	28'624
Capitaux étrangers à court terme	11'928
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	49'775
Total du bilan	61'703
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	58'245
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	2'308
Autres produits	1'444
Impôts sur les maisons de jeux	-29'221
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-14'723
Charges d'exploitation	-8'885
Amortissements	-2'964
Résultat financier	606
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1'400
Bénéfice de l'exercice	5'410

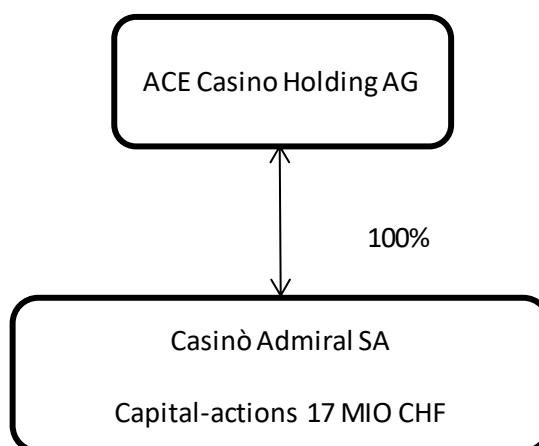
LUCERNE

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino Luzern AG
Type de concession	A
Tables de jeu	17
Automates de jeux d'argent	256
Début de l'exploitation des jeux en ligne	22.08.2019
Jeux de casino en ligne	238



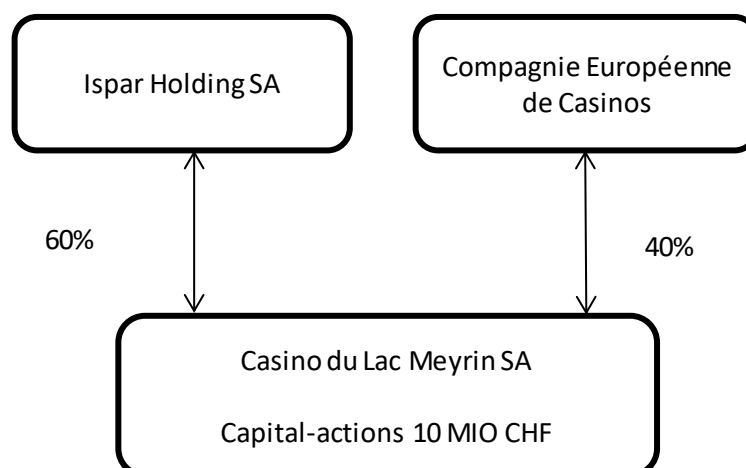
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	21'191
Actif immobilisé	9'913
Capitaux étrangers à court terme	13'416
Capitaux étrangers à long terme	3'600
Capitaux propres	14'088
Total du bilan	31'104
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	47'507
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	8'935
Produit du tronc	887
Autres produits	4'847
Impôts sur les maisons de jeux	-20'679
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-3'137
Charges de personnel	-18'380
Charges d'exploitation	-12'112
Amortissements	-2'216
Résultat financier	18
Résultat hors exploitation	15
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1
Bénéfice de l'exercice	-114

Concessionnaire d'exploitation	Casinò Admiral SA
Type de concession	B
Tables de jeu	20
Automates de jeux d'argent	374



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	34'792
Actif immobilisé	9'621
Capitaux étrangers à court terme	18'821
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	25'592
Total du bilan	44'413
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	70'104
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	0
Autres produits	7'839
Impôts sur les maisons de jeux	-35'292
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-15'270
Charges d'exploitation	-13'679
Amortissements	-2'656
Résultat financier	2'045
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-2'555
Bénéfice de l'exercice	10'536

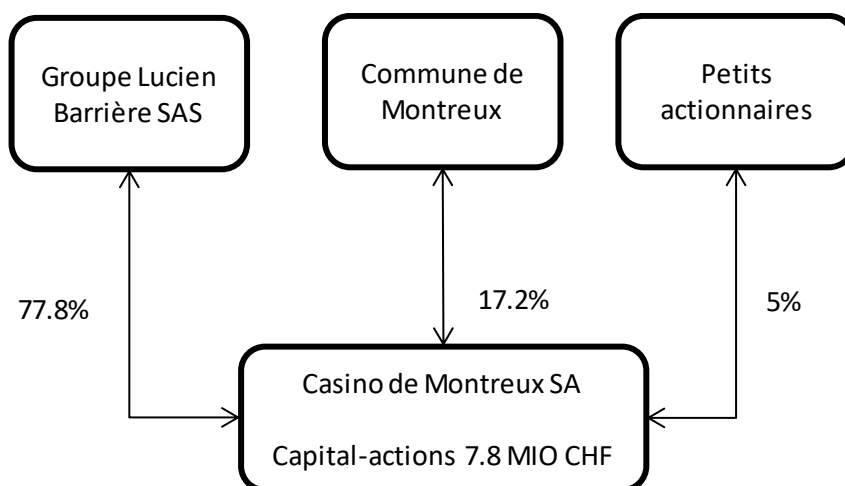
Concessionnaire d'exploitation	Casino du Lac Meyrin SA
Type de concession	B
Tables de jeu	15
Automates de jeux d'argent	228



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	31'084
Actif immobilisé	7'322
Capitaux étrangers à court terme	15'010
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	23'396
Total du bilan	38'406
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	57'475
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	1'375
Autres produits	1'125
Impôts sur les maisons de jeux	-28'700
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-8'766
Charges d'exploitation	-10'261
Amortissements	-1'638
Résultat financier	471
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	-109
Impôt sur le résultat	-2'678
Bénéfice de l'exercice	8'294

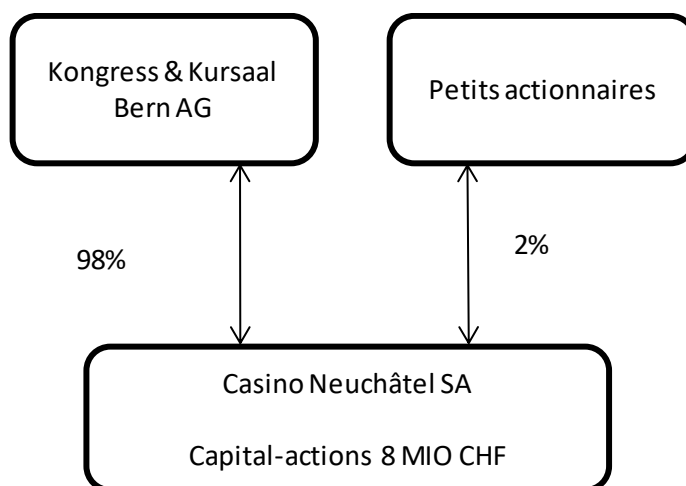
MONTREUX

Concessionnaire d'exploitation	Casino de Montreux SA
Type de concession	A
Tables de jeu	25
Automates de jeux d'argent	374



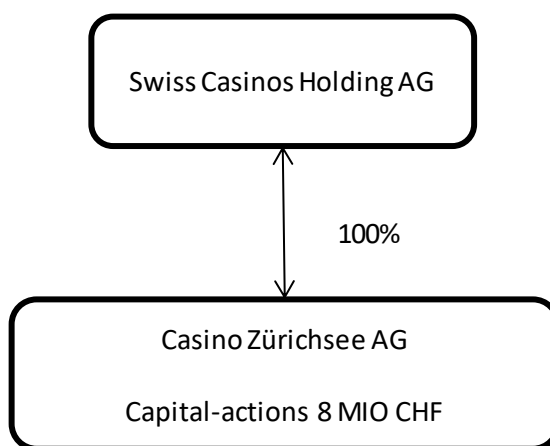
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	19'184
Actif immobilisé	28'794
Capitaux étrangers à court terme	16'910
Capitaux étrangers à long terme	893
Capitaux propres	30'175
Total du bilan	47'978
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	65'980
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	2'019
Autres produits	7'412
Impôts sur les maisons de jeux	-34'403
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-15'746
Charges d'exploitation	-10'827
Amortissements	-2'307
Résultat financier	-9
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	12
Impôt sur le résultat	-1'661
Bénéfice de l'exercice	10'469

Concessionnaire d'exploitation	Casino Neuchâtel SA
Type de concession	B
Tables de jeu	5
Automates de jeux d'argent	156



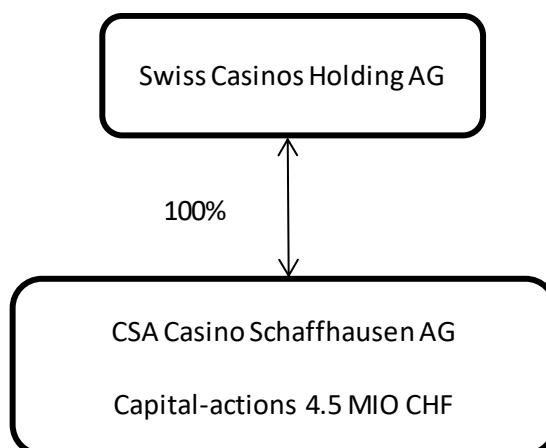
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	13'844
Actif immobilisé	6'956
Capitaux étrangers à court terme	7'424
Capitaux étrangers à long terme	1'300
Capitaux propres	12'077
Total du bilan	20'801
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	24'662
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	608
Autres produits	498
Impôts sur les maisons de jeux	-10'439
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-5'161
Charges d'exploitation	-4'937
Amortissements	-1'800
Résultat financier	-98
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-518
Bénéfice de l'exercice	2'814

Concessionnaire d'exploitation	Casino Zürichsee AG
Type de concession	B
Tables de jeu	10
Automates de jeux d'argent	175
Début de l'exploitation des jeux en ligne	02.09.2019
Jeux de casino en ligne	146



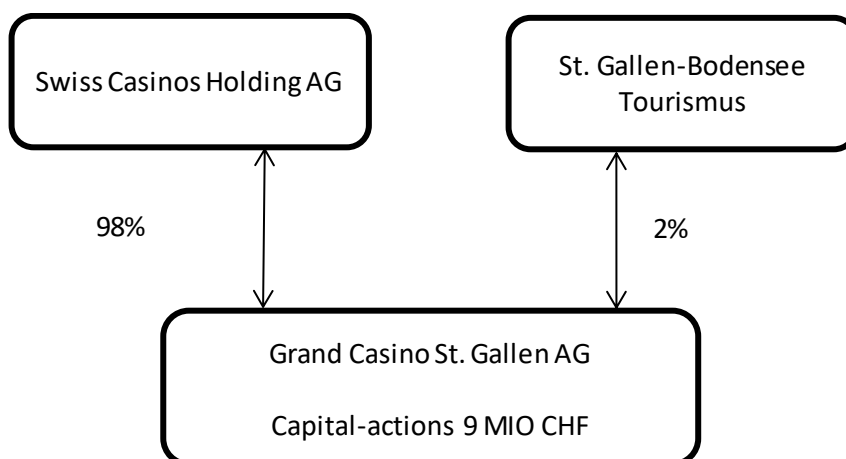
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	28'812
Actif immobilisé	3'471
Capitaux étrangers à court terme	10'303
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	21'980
Total du bilan	32'283
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	37'168
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	6'872
Produit du tronc	1'028
Autres produits	627
Impôts sur les maisons de jeux	-15'567
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	-2'268
Charges de personnel	-9'021
Charges d'exploitation	-14'313
Amortissements	-1'264
Résultat financier	42
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	161
Bénéfice de l'exercice	-1'139

Concessionnaire d'exploitation	CSA Casino Schaffhausen AG
Type de concession	B
Tables de jeu	8
Automates de jeux d'argent	131



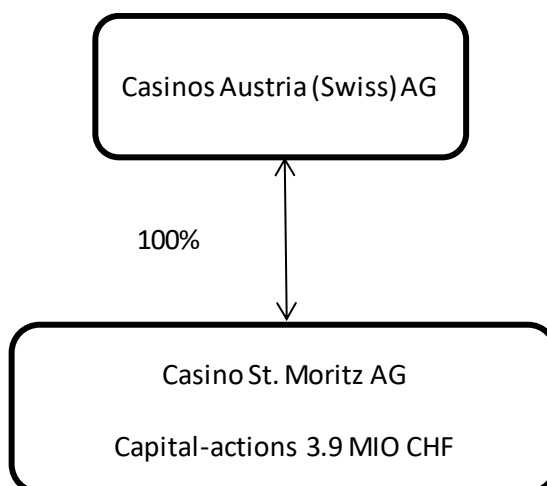
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	5'765
Actif immobilisé	978
Capitaux étrangers à court terme	2'476
Capitaux étrangers à long terme	0
Capitaux propres	4'267
Total du bilan	6'743
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	12'872
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	498
Autres produits	689
Impôts sur les maisons de jeux	-5'230
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-4'538
Charges d'exploitation	-3'299
Amortissements	-238
Résultat financier	134
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
Bénéfice de l'exercice	888

Concessionnaire d'exploitation	Grand Casino St. Gallen AG
Type de concession	A
Tables de jeu	10
Automates de jeux d'argent	201



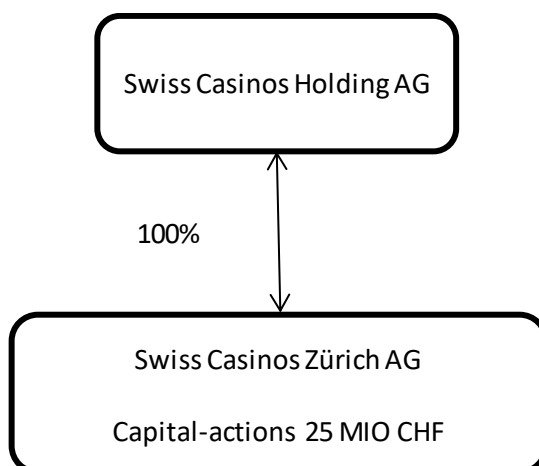
Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	19'851
Actif immobilisé	4'911
Capitaux étrangers à court terme	6'507
Capitaux étrangers à long terme	800
Capitaux propres	17'455
Total du bilan	24'762
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	31'658
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	913
Autres produits	913
Impôts sur les maisons de jeux	-13'970
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-7'104
Charges d'exploitation	-6'002
Amortissements	-1'781
Résultat financier	157
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-832
Bénéfice de l'exercice	3'952

Concessionnaire d'exploitation	Casino St. Moritz AG
Type de concession	B
Tables de jeu	10
Automates de jeux d'argent	82



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	1'858
Actif immobilisé	1'141
Capitaux étrangers à court terme	915
Capitaux étrangers à long terme	24
Capitaux propres	2'060
Total du bilan	2'999
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	2'823
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	231
Autres produits	183
Impôts sur les maisons de jeux	-758
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-1'524
Charges d'exploitation	-1'079
Amortissements	-347
Résultat financier	-24
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	0
Bénéfice de l'exercice	-495

Concessionnaire d'exploitation	Swiss Casinos Zürich AG
Type de concession	A
Tables de jeu	22
Automates de jeux d'argent	280



Bilan (en milliers de francs)	
Actif circulant	46'190
Actif immobilisé	14'628
Capitaux étrangers à court terme	16'141
Capitaux étrangers à long terme	9'168
Capitaux propres	35'509
Total du bilan	60'818
Compte de résultat (en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires issu des jeux	78'219
dont chiffre d'affaires issu des jeux réalisés en ligne	0
Produit du tronc	3'302
Autres produits	4'013
Impôts sur les maisons de jeux	-43'120
dont impôt sur les jeux réalisés en ligne	0
Charges de personnel	-15'626
Charges d'exploitation	-13'630
Amortissements	-4'221
Résultat financier	289
Résultat hors exploitation	0
Résultat extraordinaire	0
Impôt sur le résultat	-1'947
Bénéfice de l'exercice	7'279